

[Text]

aujourd'hui mais nous n'avons aucun lien formel. Nous sommes des organismes indépendants les uns des autres.

Le président: Je suppose que vous poursuivez tous les mêmes objectifs?

M. Melchers: Même là, il y a des grandes variations.

Le président: Oui, merci. Sénateur Bolduc?

Le sénateur Bolduc: J'aurais deux questions, monsieur.

Le postulat de base de votre argumentation c'est que finalement dans le passé, le gouvernement fédéral investissait un pourcentage de fonds dans ces dépenses. Vous ne voyez pas pourquoi cette part diminuerait, étant donné que la pauvreté ne diminue pas, semble-t-il au Canada. Je pense en tout cas que c'est l'un des postulats. Si j'ai bien compris, j'ai déjà lu quelque part que le niveau de pauvreté au Canada avait baissé de 1945-1950 jusqu'en 1967, 1968 ou 1970 et que le pourcentage de pauvres avait diminué de 30 pour cent ou à 9 ou à 8 pour cent. Aussi que depuis ce temps, depuis qu'on a une politique sociale, comme vous dites et qui est supposée aider tout le monde, en fait tous ceux qui en ont besoin, que le pourcentage reste stable ou peut-être même qu'il augmente, je ne le sais pas. Avez-vous une explication à cela? Comment est-ce qu'il se fait que la pauvreté au Canada a diminué considérablement, de 30 à 8 pour cent ou 9 pour cent dans l'espace de 15 ans, dans la période d'après-guerre et que depuis qu'on a des programmes sociaux, le pourcentage est resté le même? Est-ce que, en tant que spécialiste dans le travail social, est-ce que vous avez une explication à cela?

M. Melchers: Pour ce qui est du taux de la pauvreté, il a chuté grossomodo depuis 1948 jusqu'en 1983, 1981 ou 1982 en fait. Il y a eu une série de chutes sporadiques, c'est-à-dire que durant la période de prospérité, le taux de pauvreté a chuté très rapidement. Que durant les périodes de récession (donc de 1981 et 1982 et ce n'était pas la première récession après la guerre) il y en a eu d'autres. Le taux de pauvreté s'est stabilisé. En 1981-1982, la même chose s'est produite. Le taux de pauvreté s'est stabilisé et a même remonté légèrement durant la récession du début de la décennie. Donc, après 1984-1985, comme cela s'était produit depuis bientôt 40 ans, on s'attendait à ce que le taux de la pauvreté continue son affaïssement traditionnel. En fait l'on a trouvé qu'il s'était stabilisé, selon les régions du Canada, entre 11 et 16 p. cent.

Il a chuté très peu depuis 1984-1985, qui est la récupération de la dernière récession. Maintenant lorsqu'on examine l'impact de la politique sociale sur cette affaïssement du taux de la pauvreté, on constate qu'après l'introduction des mesures sociales, surtout l'introduction des mesures visant la pauvreté dans le troisième âge, cela a contribué énormément à une chute de la pauvreté. Quand on a modifié considérablement le régime sur l'assurance-chômage en 1971, cela a aussi eu une chute considérable sur le taux de la pauvreté.

Donc, la politique sociale, traditionnellement avait mené à l'accélération de l'entassement de la pauvreté. Les deux mesures suivantes surtout, l'introduction des pensions de vieillesse et l'introduction de la forme d'assurance-chômage introduite en 1971 ont contribué à des chutes très rapides du taux de la pauvreté. Si on y voit plus d'entassement ou même

[Traduction]

The Chairman: You all have the same objectives?

Mr. Melchers: Even that varies widely.

The Chairman: I see. Thank you. Senator Bolduc?

Senator Bolduc: I have two questions, sir.

The basis of your argument is essentially that in the past, the federal government invested a percentage of the funds in these expenditures. You cannot see why its share should diminish since poverty does not appear to be diminishing in Canada. At least I think that is one of your premises. It is my understanding—or at least I read somewhere—that the level of poverty in Canada dropped from 1945-1950 to 1967, 1968 or 1970, and that the percentage of poor people had dropped from 30 per cent to 9 per cent. Since that time, that is since we have had a social policy, as you put it, that is supposed to help everyone, or at least everyone who needs help, the percentage has remained stable or has even increased. Do you have any explanation for that?! How is that poverty in Canada diminishes considerably, from 30 per cent to 9 per cent in the space of 15 years in the post-War period, and that ever since we have these social programs, the percentage has remained the same. As a social service expert, do you have any explanation for this?

Mr. Melchers: Generally speaking, the poverty rate did drop from 1948 until 1983, 81 or 82. There has been in fact a series of sporadic drops, meaning that during periods of prosperity, the poverty rate declined very rapidly and during periods of recession, such as 1981-1982—which was not the first post-War recession, there were (others—the poverty rate stabilized. The same thing happened in 1981-82. The poverty rate stabilized and even increased slightly during the recession at the beginning of the decade. Therefore, after 1984-85, as had been happening for nearly 40 years, we expected the poverty rate to continue its traditional decline, but we found that in fact it had stabilized, varying from 11 to 16 per cent depending on the region.

It has dropped very little since 1984-85, which was the period of recovery from the last recession. Now, if we examine the impact of social policy on this decline of the rate of poverty, we noticed that after the introduction of social measures, particularly those taking aim at poverty among senior citizens, we see that they contributed enormously to the reduction of poverty. The significant changes to unemployment insurance in 1971 also caused poverty rates to drop significantly.

Therefore, social policy has traditionally brought about an acceleration in the decline of poverty. Two measures were especially important: the introduction of old-age pensions and the introduction of the new form of unemployment insurance in 1971. This contributed to very rapid drops in the poverty rate. If we have not seen any reduction or stabilization in